



## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 8 FEVRIER 2014

### PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

L'an deux mille quatorze, le samedi 8 février, à 10 heures,  
Les membres de l'Amicale des Anciens de FCR, dont le siège est sis à Paris au 4, rue Chaudron, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire dans la salle du restaurant d'entreprise au n° 15 rue d'Anjou, Paris 8<sup>ème</sup>.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre présent, au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel que comme mandataire.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Claude Bonneau en sa qualité de Président de l'Amicale. Madame Dominique Dotigny est désignée comme secrétaire.

Le Bureau de l'Assemblée est composé de :

- Claude BONNEAU Président
- Dominique DOTIGNY Secrétaire
- André BRAUMAN Trésorier

Nombre d'adhérents : 59  
Nombre de présents : 20  
Nombre de pouvoirs : 12  
Total présents et représentés : 32

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que l'ensemble des membres présents et représentés atteint 54,2 % du total des adhérents, soit bien davantage que le quorum (25%). En conséquence, l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président ouvre la séance à 10 h 30, souhaite la bienvenue aux participants et les remercie de leur présence.

## **1. – Examen et approbation du rapport de gestion présenté par le Président**

### **1.1 Nombre d'adhérents**

L'effectif au 01/01/2013 était de **65 membres**.  
Depuis cette date nous avons eu :

- **1 adhésion** : Lucienne RICORDEL
- **4 démissions** : MM LACHAISE et MASCLLET, MMES SEIGNOL et TRANSBERGER
- **1 résiliation pour défaut de cotisations 2012 et 2013** : Mme Safia GROSSE
- **2 décès** : Yves PICART et Gilles RIHOUAY

Soit un effectif de **59 adhérents au 31/12/2013**

Le Président fait observer une minute de silence en mémoire de nos collègues disparus.

Au jour de notre assemblée, **l'effectif de l'Amicale est donc de 59 adhérents.**

**L'évolution des effectifs** est donc à peu près conforme aux projections réalisées les années précédentes (**baisse de 10 % par an**).

Sur cette base, l'Amicale pourrait encore compter une **quarantaine de membres en 2017**, année où la réserve de trésorerie (ancienne subvention) serait épuisée (avec les règles actuelles de fonctionnement).

Le tableau figurant dans le même fichier que les tableaux financiers (feuille XLS à part) donne des éléments plus précis et montre **qu'à partir de 2018**, avec environ **35 membres**, l'Amicale pourrait continuer à exister **mais ne pourra plus prendre en charge, même partiellement, le repas de l'AG.**

On peut noter que, bon an mal an, même si l'effectif diminue, nous avons toujours une ou deux adhésions.

Le président a commenté ensuite **quelques statistiques** de l'amicale :

La répartition des résidences géographique (**68 % RP/ 32 % Province**) sont à peu près toujours les mêmes et il n'y a pas grand-chose de nouveau.

Il faut toutefois signaler que si nos **collègues de Province** ne sont pas très assidus à nos diverses réunions parisiennes, **certain participants quand même activement à l'Amicale** à travers l'organisation des **week-end élargis** pour faire visiter leurs belles régions (**cf Jacques et Monique Gasnier, Marie-France Segard, Roger et Aline Bernard, Jean-Pierre et Martine Dupray, Jean-Claude et Anne-Marie Margueritat, Bernard et Jacqueline Clivet cette année**)

En ce qui concerne la pyramide des âges, la moyenne est **autour de 73 ans** et on peut distinguer quelques nonagénaires, puis trois groupes sensiblement identiques d'octogénaires, septuagénaires et sexagénaires ...

Auxquels il faut ajouter nos **7 « jeunes collègues » actifs**, en poste au sein d'Orange, ce qui est très **important pour garder un peu le contact** avec notre ancienne « maison »

Notons que toutes ces classes d'âges sont aujourd'hui représentées à notre Assemblée générale.

## **1.2 Cotisations :**

Pour **l'année 2014**, la cotisation a été maintenue à **27,00 €.**

**Tous les membres de l'Amicale** avaient acquitté leur **cotisation fin 2013** ce qui est remarquable.

**Il reste maintenant à faire aussi bien pour 2014 car nous avons encore une vingtaine de cotisations à recevoir.**

## **1.3 Programme d'activités de l'année 2013**

Le président fait le bilan des activités proposées par l'amicale à ses adhérents en 2013 :

- **Visite de la Collection Historique de FT à Soizy sous Montmorency**

La possibilité d'effectuer cette visite était encore offerte en 2013, mais il semble qu'il n'y ait pas eu de membres intéressés, ou qu'ils n'ont pu se libérer aux dates proposées.

Dominique Botto précise que des visites sont à nouveau organisées en 2014. Pour le premier semestre, les dates de ces visites sont les 6 mars, 10 avril et 26 juin 2014.

Les modalités pratiques d'inscriptions seront communiquées prochainement à tous les adhérents.

- **Pot de juin**

Nous étions finalement **18 personnes** effectivement présentes à cette réunion traditionnelle de la mi-année qui nous permet de garder le contact et de se retrouver en toute décontraction et convivialité.

D'autres membres ont gentiment répondu qu'ils regrettaient de ne pouvoir être là en raison d'obligations ou de contraintes personnelles.

Les photos de cette agréable soirée peuvent également être consultées sur le site web de l'Amicale.

- **Week-end élargi en Bretagne Sud**

Ce séjour a été organisée **du 17 (soir) au 20 (matin) septembre** dernier à l'initiative de **Jean-Claude et Anne-Marie MARGUERITAT, avec Yves et Micheline FLOC'H.**

**Vingt sept personnes avaient répondu à cette invitation** pour un séjour qui s'est déroulé, comme les années passées, dans une ambiance très sympathique et chaleureuse. Les participants ont profité d'un programme de visites vraiment complet et attrayant permettant de découvrir (ou redécouvrir) les charmes pittoresques, historiques et gastronomiques de cette belle et attachante région.

Tous les collègues présents ont apprécié le sympathique accueil d'Anne-Marie, Jean-Claude, Micheline et Yves ainsi que l'excellente organisation et le parfait déroulement du séjour.

**De nombreuses photos retraçant cette excursion en Bretagne** sont en ligne sur le site web de l'Amicale, **ainsi qu'un petit récit illustré de notre séjour ...**

Cela permettra aux participants de revivre tous les bons moments passés ensemble et donnera à tous les autres membres (qui n'auraient pas encore visité la région) l'envie de faire le détour ou le déplacement ....

**Pour cette année 2014, Bernard et Jacqueline CLIVET** ont gentiment proposé de nous accueillir en Bourgogne et de nous faire découvrir ou redécouvrir les multiples attraits de cette magnifique région.

Les dates retenues sont du **mardi soir 24 juin au samedi matin 28 juin 2014**

L'invitation et le programme ont été diffusés à tous les membres la semaine dernière avec réponse pour la fin mars délai de rigueur. Bernard Clivet fera une présentation plus détaillée et répondra aux questions éventuelles dans la partie « Questions diverses »

- **Repas d'octobre :**

Nous étions en fin de compte, **23 personnes effectivement présentes** pour ce repas de rentrée.

L'ambiance fut, à l'instar des réunions précédentes, cordiale, détendue et chaleureuse, comme en témoignent les photos consultables sur notre site web.

- **Repas de décembre :**

Ce repas de fin d'année a regroupé **22 membres**, parmi lesquels figuraient quelques collègues qui n'avaient pu venir en octobre.

Nous maintenons ces deux repas (octobre et décembre) au deuxième semestre car cela permet à ceux (nombreux parmi nous ...) qui ont un emploi du temps très chargé, de participer au moins à l'un d'entre eux.

L'ambiance comme d'habitude fut sympathique et chaleureuse, comme le montrent les photos que vous trouverez sur notre site web.

- **Chocolats de fin d'année :**

Un ballotin de chocolats a été envoyé aux adhérents ayant 70 ans et plus, soit **36 personnes**.

Nous avons pu constater, au travers de nombreux messages et témoignages, que beaucoup de destinataires étaient très sensibles à cette petite attention de fin d'année .

#### **1.4 Site web de l'Amicale :**

Comme chaque année, nous avons mis en ligne les photos de nos différentes rencontres ainsi que le procès-verbal de la dernière Assemblée générale.

De nombreuses contributions historiques peuvent toujours être consultées et bien entendu tous les nouveaux témoignages illustrés de photos et/ou de vidéos sont les bienvenus ...

Par ailleurs, la consultation de l'annuaire des membres de l'Amicale (sauf ceux qui ne souhaitent pas y figurer) a été sécurisée par une nouvelle procédure d'accès avec identifiant et mot de passe.

Après diverses questions et observations échangées et plus personne ne demandant la parole, le Président soumet la première résolution au vote de l'Assemblée.

#### **1<sup>ère</sup> Résolution**

**L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport de gestion présenté par le Président, approuve l'activité du Conseil d'administration pour l'année 2013.**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

## **2. – Examen et approbation des comptes 2013 présentés par le Trésorier**

André Brauman, Trésorier de l'Amicale et Claude Bonneau Président présentent et commentent les tableaux financiers joints à la convocation :

- les **dépenses** sont globalement **inférieures** de **73 €** soit **-1,7 %** par rapport au budget. Cette différence est la résultante d'écart en plus et en moins de différentes rubriques :
  - Repas AG 2013 : 24 participants à 33,9 € (813 €) au lieu de 25 à 30 € (750 €) soit **+ 63 €**
  - Pot de juin : 18 participants à 16,7 € (300 €) au lieu de 20 à 20 € (400 €) soit **- 100 €**
  - Repas d'octobre : 23 participants à 35,4 € (814 €) au lieu de 20 à 30 € (600 €) soit **+ 214 €**
  - Repas décembre : 22 participants à 34,5 € (759 €) au lieu de 20 à 30 € (600 €) soit **+ 159 €**
  - Chocolats : 36 ballotins à 24,31 € (875 €) au lieu de 40 à 25 € (1000 €) soit **- 125 €**
  - Fonctionnement : 566 € au lieu de 850 € soit **- 284 € ( cf rubrique fleurs 200 €)**
- Les **recettes** sont **supérieures** aux prévisions (**121 € soit 3,5 %**). Cet écart est essentiellement dû à un montant de la Participation des adhérents (**1 860 €**) supérieur à celui attendu (**1 750 €**) de **110 €**.
- globalement, le déficit est donc de **546 €**, au lieu de **740 €**, soit inférieur de **194 €** à celui prévu au budget 2013, ce qui est une bonne nouvelle ...
- à la fin de 2013, la trésorerie disponible était de **5 472 €**, Elle se décompose en :

<b>Compte courant :</b>	<b>836 €</b>
<b>Compte livret :</b>	<b>4 415 €</b>
<b>Caisse :</b>	<b>221 €</b>

Il convient toutefois de déduire au titre du budget 2013 une facture de **759 €** (repas de décembre) réglée mais non encaissée au 31/12/2013 par le restaurant Anjou. La trésorerie disponible pour l'exercice 2014 est donc **de 4713 € pour 4549 €** prévus au budget 2013, soit un **excédent de 164 €**.

Après quelques échanges et réponses aux questions posées, plus personne ne demandant la parole, le Président soumet la deuxième résolution au vote de l'Assemblée.

### **2<sup>ème</sup> Résolution :**

**L'Assemblée Générale, ayant pris connaissance du rapport financier présenté par le Trésorier et le Président approuve, à l'unanimité, les comptes de l'année 2013 et donne son quitus aux Administrateurs pour ledit exercice. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

## **3. – Examen du projet de budget 2014 présenté par le Président**

Le Président commente la proposition du budget dont les caractéristiques sont les suivantes :

### **1. hypothèses pour les ressources :**

- **cotisations** : pour tenir compte de la baisse de l'effectif, le montant est basé sur un nombre d'adhérents (55) un peu inférieur à l'effectif actuel (59), sur la base d'une cotisation de 27 €  
On a donc retenu un montant de **1 485 €** ;
- **participations des adhérents** :
  - 10 € / personne pour la participation au repas de l'AG 2014 (prévision 25 participants)
  - 15 € /personne pour le pot de juin (prévision 20 personnes)
  - 33 € /personne pour le repas d'octobre (20 personnes)
  - 33 € /personne pour le repas de décembre (20 personnes)Soit un total de **1 870 €**
- intérêts du livret d'épargne : montant de **59 €**, (intérêts de 2013 encaissés en 2014) en diminution. NB : rectifier 59 € au lieu de 55 € dans le tableau de la trésorerie prévisionnelle : fin 2014, la trésorerie est de 4007 € au lieu de 4003 €

## **2. hypothèses pour les emplois :**

- AG : 25 participants au repas pour un prix unitaire de 33 € soit 825 € ;
- pot de juin : 20 participants pour un prix unitaire de 20 € (soit 400 €) ;
- déjeuners d'octobre : 20 participants pour un prix unitaire de 33 € (soit 660 €) ;
- déjeuner de décembre : 20 participants pour un prix unitaire de 33 € (soit 660 €)
- colis de fin d'année : 35 colis à 25 € (soit 875 €)
- fonctionnement : le détail du montant inscrit (700 €) en baisse sensible est indiqué dans le tableau.

Notons que **la participation des adhérents aux repas d'octobre et de décembre sera dorénavant de 33 €** suite à l'augmentation des prix du restaurant Anjou.

Il en résulte un **déficit prévisionnel de 706 €** pour une **trésorerie disponible de 4 007 €** en fin d'année 2014.

Après quelques échanges et réponses aux questions posées, plus personne ne demandant la parole, le Président soumet la deuxième résolution au vote de l'Assemblée.

### **3<sup>ème</sup> Résolution :**

**L'Assemblée Générale approuve le projet de budget pour l'année 2014 présenté par le Président.**

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

## **4. – Renouvellement des Administrateurs dont le mandat arrive à expiration**

Le Président rappelle que le mandat de deux administrateurs arrive à échéance :

- **Claude BONNEAU**
- **Dominique BOTTO**

Ces deux membres donnent leur accord pour un nouveau mandat.

Par ailleurs aucune candidature n'est parvenue au Secrétariat pour ces postes d'administrateurs.

Le président soumet donc au vote la résolution suivante :

### **4<sup>ème</sup> Résolution**

**L'Assemblée Générale renouvelle pour 2 ans, conformément aux statuts, le mandat arrivé à échéance des Administrateurs suivants :**

- **Claude BONNEAU**
- **Dominique BOTTO**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

## **5. – Questions diverses**

### **1. Présentation du séjour en Bourgogne :**

Bernard Clivet fait une présentation détaillée du programme et des modalités pratiques pour le séjour proposé les 25, 26 et 27 juin 2014 dans la région de Dijon, puis répond aux questions posées par l'assistance.

Après avoir remercié les participants de leur présence et l'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt la séance à 12h 30.

**La Secrétaire,**

**Le Président,**

**Dominique Dotigny**

**Claude Bonneau**